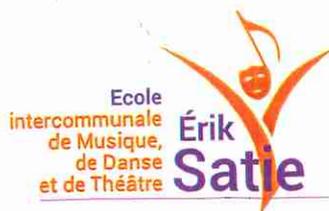




PONT DE L'ARCHE



Les Damps



Envie de jouer de la musique...
Envie de danser...
Envie de faire du théâtre...
C'est possible
à tout âge à partir de 4 ans

Contact

02 32 98 90 99

contact@eimderiksatie.fr

Facebook : Eimd Erik Satie

Instagram : eimderiksatie27340

Adresse postale

EIMD Erik Satie - Mairie
19 rue Maurice Delamare
27340 PONT DE L'ARCHE



L'établissement est fermé
pendant les vacances scolaires

Située dans l'enceinte du Centre de Loisirs de Pont de l'Arche, l'EIMD Erik Satie est une école intercommunale dont l'entrée principale se trouve dans la rue du Général de Gaulle et intégrera bientôt le nouveau centre culturel place Aristide Briand.

NOUVEAUTE 2022/2023

Un atelier Cuivres et Percus : Chaque élève disposera de son propre matériel (trompette/trombone/tuba/percussions) avec lequel il pourra s'entraîner à la maison. L'apprentissage de la lecture de la musique se fera en même temps que l'instrument avec une méthode adaptée et ludique.

Les instruments

Batterie	Guitare classique	Piano jazz
Chant	Guitare électrique	Saxophone
Clarinette	Guitare jazz	Trompette
Flûte traversière	Piano classique	Tuba
Flûte à bec		Violon

La formation musicale

Eveil musical (de 4 à 5 ans)

Initiation musicale (6 ans)

Formation musicale (à partir de 7 ans) avec instrument

La danse

Eveil (de 4 à 5 ans)

Initiation (de 6 à 7 ans)

Classique (à partir de 7 ans)

Modern'jazz (à partir de 7 ans)

Pilâtes/stretching adultes



Les ateliers

Théâtre (9/11 ans et 12/16 ans) - Stage adulte possible

Jazz impro

Musiques actuelles

Les ensembles

Ensemble de guitares

Orchestre d'harmonie

Fun Band

La chorale

Chorale adulte

Chorale enfant

Les tarifs

Afin que la culture soit accessible à tous, notre établissement propose des paiements échelonnés (selon conditions) et accepte différents moyens de règlement (Chèques bancaires, Carte bleue, chèques vacances, prélèvements).

Les habitants des communes adhérentes au syndicat intercommunal EIMD Erik Satie bénéficient d'un tarif calculé selon leurs ressources.

L'accueil du secrétariat

Lundi - Mercredi - Jeudi : 15h - 18h

Les inscriptions

Lundi 5 septembre - 16h - 19h (Château - 2^e étage)

Mercredi 7 septembre - 16h - 19h (Château - 2^e étage)

Lundi 12 septembre - 16h - 19h (Bureaux administratifs)

Vendredi 16 septembre - 16h - 19h (Bureaux administratifs)

Les documents obligatoires

- Avis d'imposition en cours (habitants des communes de la CASE)
- Un relevé d'identité bancaire pour les options prélèvements
- Un certificat médical pour l'activité danse

Portes ouvertes
du lundi 12 au
samedi 17 septembre

